

Image not found or type unknown



Procés verbale suite incendie

Par **ketili**, le **05/09/2018 à 16:20**

Bonjour , je vous explique rapidement ma situation :ma maison ainsi qu'une partie de mon exploitation agricole ont brulé (le 25 Février 2018).Bien évidemment une enquête de la gendarmerie par la commue voisine a été ouverte pour connaître l 'origine de l 'incendie . Voila maintenant plus de 6 mois que nous attendons que le gendarme qui suit notre affaire dépose le P.V nous permettant par la suite d 'avoir (enfin) le remboursement de notre assurance. Nous l 'avons contacté pour savoir ou en était l'enquête hors celui ci nous clairement envoyés 'balader ' et nous a menacé de nous mettre la pression .Je ne sais pas si je peux et surtout quoi faire. merci de votre aide .

Par **chaber**, le **05/09/2018 à 19:18**

bonjourrrnS'il y a enquête de gendarmerie c'est qu'il y a soupçon d'incendie volontaire et non fortuit:rnou par un tiersrnou par vous-même.rnrnL'assureur va attendre le résultat

Par **ketili**, le **05/09/2018 à 19:38**

Pourtant l'assureur et la gendarmerie nous ont assuré qu'il y avait systématiquement une enquête suite a un incendie.

Par **Visiteur**, le **05/09/2018 à 21:13**

BjrrnL'assureur a-t-il mandaté un expert évaluateur ou un expert en origine de sinistre ?

Par **ketili**, le **06/09/2018** à **14:17**

oui l'assurance a bien mandaté un expert qui a réalisé les mêmes prélèvements que la gendarmerie .L'assurance nous met hors de cause .